

Formation—Loi

d'aide dans le projet de loi. Il en sera peut-être question dans les règlements mais, pour l'instant, nous tenons à savoir si le gouvernement instaurera des programmes d'action sociale. Le gouvernement va-t-il verser des indemnités supplémentaires aux employeurs qui forment leur main-d'œuvre féminine? Va-t-on penser aux problèmes qu'entraîne le déplacement des femmes adultes? Comment va-t-on régler ces problèmes en ce qui a trait aux professions qui s'exercent dans tout le pays? Il est très important d'aider les femmes à recevoir une formation en vue des emplois de l'avenir. Le ministre en a fait mention mais j'aimerais savoir au juste comment nous nous y prenons.

Avant de terminer, je tiens à parler des réalisations dont sont capables les écoles d'arts et métiers si elles sont suffisamment soutenues par le projet de loi et si le gouvernement fédéral leur offre sa collaboration et son aide en matière de planification de la formation à l'échelle nationale. Dans le comté de Simcoe, dans ma circonscription de Simcoe-Nord se trouve le Georgian College qui compte 4,000 étudiants à plein temps de jour. Trois mille d'entre eux sont du niveau postsecondaire. Mille d'entre eux sont inscrits à des programmes de commerce, 500 à des programmes de technologie, 800 à des cours de soins infirmiers et de santé et 800 à des cours d'esthétique industrielle. Sur les mille autres, 700 sont inscrits à des programmes de formation professionnelle et 300 à des programmes de perfectionnement. Malgré le peu de données dont disposent le Georgian College et toutes les autres écoles d'arts et métiers du Canada sur les compétences dont on aura besoin lorsque les jeunes auront terminé leurs études, le Georgian College réussit à placer presque tous ses diplômés. Je pense que ces chiffres traduisent éloquemment l'attitude des écoles d'arts et métiers de l'Ontario.

Je veux dire quelques mots sur les raisons de ce succès. Il repose sur les membres de la collectivité. Il repose sur un conseil d'administration composé de membres de la collectivité. Il repose sur des gens qui ont fait leurs preuves dans le secteur privé et dans l'enseignement et qui consacrent leur temps libre—qui n'est peut-être pas tellement libre—à la mise sur pied de programmes de formation à l'intention des jeunes afin qu'ils puissent trouver des emplois. Ce n'est pas une formule théorique mais une méthode pratique mise en œuvre par des gens qui sont «passés par là» et qui veulent que les jeunes du comté de Simcoe et d'ailleurs réussissent à leur tour. Cela témoigne des besoins que nous avons au Canada.

• (1700)

J'ai assisté à la remise des diplômes au collège Georgian, sur le campus Orillia, durant la fin de semaine. Tous les députés, quelque soit leur parti, qui passent de longues semaines éprouvantes à la Chambre, devraient assister à une remise de diplômes dans un collège communautaire s'ils en ont l'occasion. Rien n'est plus encourageant que de voir les jeunes qui ont fait quelque chose recevoir un diplôme qui prouve qu'ils ont les compétences voulues pour gagner leur vie. C'est un grand moment pour les parents de voir que leurs enfants ont acquis des connaissances qu'ils peuvent mettre à profit dans notre pays. J'invite tous les députés à assister s'ils le peuvent à la remise de diplômes dans un collège communautaire. On se sent alors animé d'un nouvel élan pour venir à la Chambre défendre une juste cause.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Cela n'est possible que parce que nous offrons des programmes de formation pratique. Le collège Georgian forme des aides-infirmières, des conseillers en arriération mentale, des comptables-dactylographes et des machinistes. En fait, le seul diplôme du cours de soudure a été conféré à une femme. Voilà le genre de chose que nous pouvons faire, dans nos collèges communautaires et, grâce à ce projet de loi, nous pourrions envisager un programme national de formation professionnelle dans notre grand pays.

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de participer au débat sur le projet de loi C-115, loi nationale sur la formation. Si cette mesure législative est bien mise en vigueur et convenablement appliquée, elle pourra véritablement changer l'orientation du recyclage au Canada. Elle touchera sans nul doute indifféremment des milliers de Canadiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, capables et moins capables. Les grands principes sur lesquels repose ce bill et d'autres qu'il a remplacés sont louables.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur toute l'histoire de la formation au Canada, comme l'a déjà fait de façon très compétente mon collègue le député de Rosedale (M. Crombie) dans sa première intervention au sujet de ce bill il y a dix jours. Il a signalé qu'en 1910, le gouvernement du Canada avait créé une commission royale d'enquête sur la formation industrielle et l'enseignement professionnel. Sir Wilfried Laurier, premier ministre de l'époque, a, dans sa sagesse, donné suite aux recommandations de cette commission. Son gouvernement a adopté deux mesures législatives, la loi sur l'aide à l'agriculture et la loi sur l'enseignement agricole. En 1916, avec la création du Conseil national de recherches, par sir Robert Borden, une autre recommandation de cette commission était mise en œuvre.

Je vous ai fait ce bref historique seulement pour vous montrer que les premiers gouvernements du Canada comprenaient la nécessité d'aider les Canadiens à se recycler. Je suis particulièrement fier de signaler que, dès 1910, les autorités gouvernementales avaient compris l'importance de l'agriculture. Je me demande si le ministre et son gouvernement l'ont fait à leur tour.

Je comprends le ministre lorsqu'il déclare dans son communiqué du 21 mai 1982 que, pour faire face à la croissance économique et aux changements des années 80, il faudra accroître largement les ressources consacrées à la formation d'une main-d'œuvre hautement spécialisée. Je le crois également lorsqu'il dit dans le même communiqué qu'il devrait nous manquer en moyenne 9,000 travailleurs spécialisés par an au cours des cinq prochaines années à moins que les programmes de formation ne prennent beaucoup plus d'ampleur. C'est une simple question de logique et personne ne peut contester qu'il nous faut davantage de travailleurs spécialisés pour nos industries de pointe qui prennent rapidement de l'expansion. Néanmoins, j'exhorte le gouvernement à penser aussi aux secteurs de base dont j'ai parlé et à ne pas oublier l'agriculture. N'oubliez pas l'importance de l'industrie agro-alimentaire et des petites exploitations agricoles lorsque vous aurez à décider comment répartir les fonds entre les programmes de formation nationaux. N'oubliez pas que les agriculteurs manquent d'ouvriers agricoles. N'oubliez pas toutes les connaissances qu'il faut aujourd'hui pour mettre sur pied et exploiter une ferme ou une